

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 24.06.2019

Numéro de version 5.01

Révision: 24.06.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit:** *STIHL Produit de nettoyage spécial Varioclean***Code du produit:**

0000 881 9400 (500ml) / 0000 881 9409 (5l)

UFI: 92E0-30PQ-500F-D952

[28.03.2019]

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Secteur d'utilisation**

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie du produit PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)**Emploi de la substance / de la préparation** Dissolvant pour huiles et résins**Utilisations déconseillées** néant**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur:**

ANDREAS STIHL AG & Co. KG

Badstr. 115

D-71336 Waiblingen

Tel: +49 (0)7151-26-3237

Fax: +49 (0)7151-26-8-3237

info@stihl.com

Service chargé des renseignements:**France:**

Andreas STIHL SAS

Z.I. Nord de Torcy - BP 11

77201 Marne-la-Vallée cedex 01

Téléphone: +33 (0) 1 64 62 56 00 Fax: +33 (0) 1 64 62 56 01

Email: fds@stihl.fr

Suisse:

STIHL VERTRIEBS AG

Isenrietstrasse 4 - 8617 Mönchaltorf

Téléphone: +41 (0) 44 949 30 30 / Fax: +41 (0) 44 949 30 20

Email: info@STIHL.ch

Belgique, Luxembourg, Pays-Bas:

Andreas Stihl NV

Département Produktmanagement

Veurtstraat 117 - 2870 Puurs (België)

Téléphone: +32 52 300080 / Fax: +32 52 306062

Email: info@stihl.be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:**France:** 01 45 42 59 59 (ORFILA)**Suisse:** 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51) (Tox Info Suisse)**Belgique:** +32 (0)70 245 245 (centre antipisons)**Luxembourg:** +352 8002-5500 (centre antipisons Belgique)**Pay-Bas:** +31 (0) 30 274 88 88 (Centre national d'information sur poison)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Skin Corr. 1B H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.06.2019

Numéro de version 5.01

Révision: 24.06.2019

Nom du produit: STIHL Produit de nettoyage spécial Varioclean

(suite de la page 1)

Pictogrammes de danger



GHS05

Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

métasilicate de disodium - pentahydraté

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P260 Ne pas respirer les aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Solution de tensides aqueux avec silicates.

Composants dangereux:

CAS: 10213-79-3 EINECS: 229-912-9 Reg.nr.: 01-2119449811-37-xxxx	métasilicate de disodium - pentahydraté ☠ Met. Corr. 1, H290; Skin Corr. 1B, H314; ☠ STOT SE 3, H335	15 - <20%
CAS: 147170-44-3 Reg.nr.: 01-2119489410-39-xxxx	propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes Numéro CAS alternatif: 61789-40-0 ☠ Eye Dam. 1, H318; Aquatic Chronic 3, H412 Limites de concentration spécifiques: Eye Dam. 1; H318: C ≥ 10 % Eye Irrit. 2; H319: 4 % ≤ C < 10 %	5 - <10%

Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

agents de surface amphotères

≥5 - <15%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

FR

(suite page 3)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 24.06.2019

Numéro de version 5.01

Révision: 24.06.2019

Nom du produit: STIHL Produit de nettoyage spécial Varioclean

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Remarques générales:***Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.**Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.****Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.***Après contact avec la peau:***EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].**Demander immédiatement conseil à un médecin.***Après contact avec les yeux:***EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.**Demander immédiatement conseil à un médecin.***Après ingestion:***Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.**Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.***4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés***Irritation des yeux / lésion oculaire**Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.***4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires***Traitement selon l'appréciation de l'état du patient par le médecin. Traitement symptomatique.***RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction*****Moyens d'extinction:** Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.***5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange***Peut être dégagé en cas d'incendie:**Monoxyde de carbone (CO)**Dioxyde de carbone (CO₂)**Oxyde d'azote (NO_x)***5.3 Conseils aux pompiers****Équipement spécial de sécurité:***Il convient de prendre les mesures habituelles dans le cadre de la lutte contre l'incendie.**Porter un vêtement de protection totale.****Autres indications** Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.***RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence***Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.***6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:***Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.**Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.***6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:***Assurer une aération suffisante.**Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).**Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.***6.4 Référence à d'autres rubriques***Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.**Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.**Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.*

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.06.2019

Numéro de version 5.01

Révision: 24.06.2019

Nom du produit: STIHL Produit de nettoyage spécial Varioclean

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Prévoir des sols résistant aux solutions alcalines.

Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas stocker avec des acides.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Protéger contre le gel.

Température de stockage recommandée: 20°C.

DE: TRGS 510 / CH: Stockage de substances dangereuses (Guide de pratique) 8 B

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

DNEL

CAS: 10213-79-3 métasilicate de disodium - pentahydraté

Oral	DNEL	0,74 mg/kg bw/day (consumer) (chronic systemic effect)
Dermique	DNEL	1,49 mg/bw/day (worker) (chronic systemic effect)
	DNEL	0,74 mg/kg bw/day (consumer) (chronic systemic effect)
Inhalatoire	DNEL	1,55 mg/m ³ (consumer) (chronic systemic effect)
	DNEL	6,22 mg/m ³ (worker) (chronic systemic effect)

CAS: 147170-44-3 propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes

Oral	DNEL	7,5 mg/kg (consumer) (longterm systematic effects)
Dermique	DNEL	7,5 mg/kg (consumer) (longterm systematic effects)
	DNEL	12,5 mg/kg (worker) (longterm systematic effects)
Inhalatoire	DNEL	44 mg/m ³ (worker) (longterm systematic effects)

PNEC

CAS: 10213-79-3 métasilicate de disodium - pentahydraté

PNEC	1.000 mg/l (STP)
	7,5 mg/l (water)
	7,5 mg/l (water (fresh water))
	1 mg/l (water (sea water))

CAS: 147170-44-3 propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes

PNEC	3.000 mg/l (STP)
	0,0135 mg/l (water (fresh water))
	0,00135 mg/l (water (sea water))
PNEC	1 mg/kg (sediment (fresh water))
	0,1 mg/kg (sediment (sea water))

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.06.2019

Numéro de version 5.01

Révision: 24.06.2019

Nom du produit: STIHL Produit de nettoyage spécial Varioclean

(suite de la page 4)

0,8 mg/kg (soil)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition
Équipement de protection individuel:
Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire:

Pas nécessaire en cas normal

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Protection des mains: Gants de protection

Matériau des gants

Caoutchouc chloroprène

 Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,6$ mm

[EN 374]

Temps de pénétration du matériau des gants Valeur pour la perméabilité: taux 6 (≥ 480 min)

Protection des yeux:


Lunettes de protection hermétiques

[EN 166]

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
Indications générales
Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Jaune clair
Odeur:	Inodore
Seuil olfactif:	Non déterminé.

valeur du pH à 20 °C:	12,5 - 13,5 (10g/l) : 10,0 - 11,0
------------------------------	--------------------------------------

Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	≥ 100 °C

Point d'éclair	Non applicable.
-----------------------	-----------------

Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
--------------------------------------	-----------------

Température de décomposition:	Non déterminé.
--------------------------------------	----------------

Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
---	--

Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
-------------------------------	--------------------------------

Limites d'explosion:

Inférieure:	non applicable
Supérieure:	non applicable

Pression de vapeur:	Non déterminé.
----------------------------	----------------

Densité à 20 °C:	1,10 - 1,12 g/cm ³
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.06.2019

Numéro de version 5.01

Révision: 24.06.2019

Nom du produit: STIHL Produit de nettoyage spécial Varioclean

(suite de la page 5)

Taux d'évaporation:	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
Viscosité:	
Temps d'écoulement à 20 °C	10 - 15 s (DIN EN ISO 2431/4mm)
9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité** Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.2 Stabilité chimique** Stable dans des conditions normales.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Réaction exothermique avec acides forts.
- 10.4 Conditions à éviter** Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
- 10.5 Matières incompatibles:**
acides
les agents oxydants forts
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
Il n'existe pas de résultats toxicologiques concernant ce mélange.
Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
Pas d'autres informations importantes disponibles.

CAS: 10213-79-3 méta-silicate de disodium - pentahydraté

Oral	LD50	1.152-1.349 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (Ratte)
Inhalatoire	LC50 / 4h	>2,06 mg/l (rat)

CAS: 147170-44-3 propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat) (OECD 401)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat) (OECD 402)

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée
OECD 431: Corrosif!
Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire
OECD 431: Corrosif!
Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité par administration répétée

CAS: 10213-79-3 méta-silicate de disodium - pentahydraté

Oral	LOAEL	716-892 mg/kg (souris)
	NOAEL	260-284 mg/kg (souris)

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
Aucune des substances ne présentent des effets cancérogènes, mutagènes ou dangereux pour la reproduction connus.

(suite page 7)

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 24.06.2019

Numéro de version 5.01

Révision: 24.06.2019

Nom du produit: STIHL Produit de nettoyage spécial Varioclean

(suite de la page 6)

Mutagenicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité Il n'existe pas de données écotoxicologiques concernant ce mélange.

Toxicité aquatique:

CAS: 10213-79-3 méta-silicate de disodium - pentahydraté

EC50 / 48h 1.700 mg/l (Daphnia magna)

EC50 / 72h 207 mg/l (Desmodesmus subspicatus)

EC50 / 96 h 210 mg/l (Danio rerio)

CAS: 147170-44-3 propanaminium-1, amino-3 N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, dérivés N-acyles de coco, hydroxydes, sels internes

LC 50 >1-10 mg/l (Pimephales promelas) (OECD 203)

EC0 >100 mg/l (Pseudomonas putida) (OECD 209)

EC50 >1-10 mg/l (Daphnia magna) (OECD 202)

>1-10 mg/l (Desmodesmus subspicatus) (OECD 201)

NOEC ≤1 mg/l (Oncorhynchus mykiss) (OECD210)

≤1 mg/l (Daphnia magna) (OECD 211)

12.2 Persistance et dégradabilité

Les substances tensioactives contenues dans le produit satisfont aux exigences de la réglementation européenne sur les détergents (EC/648/2004) pour la biodégradabilité ultime des tensioactifs dans les détergents.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets dangereux selon l'ordonnance relative à la classification des déchets

Recommandation:

Les déchets doivent être éliminés selon les directives locales émanant des autorités compétentes en la matière.

Catalogue européen des déchets

1) Elimination/ produit

2) Elimination / emballage non nettoyé

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.06.2019

Numéro de version 5.01

Révision: 24.06.2019

Nom du produit: STIHL Produit de nettoyage spécial Varioclean

(suite de la page 7)

20 01 29* détergents contenant des substances dangereuses

15 01 10* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**14.1 Numéro ONU
ADR, IMDG, IATA**

UN1719

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
ADR

1719 LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (métasilicate de disodium - pentahydraté)

IMDG, IATA

CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (disodium trioxosilicate)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport
ADR

Classe

8 Matières corrosives.

IMDG, IATA

**Class
Label**

 8 Matières corrosives.
8

**14.4 Groupe d'emballage
ADR, IMDG, IATA**

III

**14.5 Dangers pour l'environnement:
Marine Pollutant:**

Non

**14.6 Précautions particulières à prendre par
l'utilisateur**

Attention: Matières corrosives.

Indications complémentaires de transport:
ADR
Quantités limitées (LQ)

5L

Catégorie de transport

3

Code de restriction en tunnels

E

"Règlement type" de l'ONU:

 UN1719, LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A.
(métasilicate de disodium - pentahydraté), 8, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Prescriptions nationales:
Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

CH: 822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes sont à respecter.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 24.06.2019

Numéro de version 5.01

Révision: 24.06.2019

Nom du produit: STIHL Produit de nettoyage spécial Varioclean

(suite de la page 8)

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.
CH: 822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité sont à respecter.

Classe de pollution des eaux (DE):

Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.
(AwSV 18.04.2017)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux

D'après les données d'essais

Corrosion/irritation cutanée

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

DGR: Przepisy dotyczące towarów niebezpiecznych - Dangerous Goods Regulations by IATA

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

NOEL = No Observed Effect Level

NOEC = No Observed Effect Concentration

LC = letal Concentration

EC50 = half maximal effective concentration

log POW = Octanol / water partition coefficient

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

ATE: acute toxicity estimate

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

IOELV = indicative occupational exposure limit values

Met. Corr. 1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

Historique de la version et avis de modifications: Remplace la version 5.00.

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**